



Intitulé : DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35719/>

Objectifs professionnels :

Le titulaire du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie peut travailler en officine ou en milieu hospitalier. Il seconde le pharmacien en délivrant des médicaments et d'autres produits de santé et d'hygiène. Traduit les doses prescrites, encaisse les ventes, prend en charge certaines démarches administratives, s'occupe de la gestion des stocks et des commandes...

Public et pré requis :

Public : Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Nombre de participants : 24 apprentis

Prérequis : Etre titulaire d'un Baccalauréat professionnel, technologique ou général

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, matériels et salles de Biologie, de Chimie, salle banalisée, plateforme numérique.

Intervenants : Professionnels de la pharmacie, Professeurs de l'Education Nationale, Universitaires

Accessibilité :

Locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Adaptation pédagogique possible, présence d'un référent handicap dans la structure.

Programme :

La chimie et la biochimie

Le domaine du vivant (microbiologie, biologie, botanique, anatomie, physiologie, immunologie)

Les sciences pharmaceutiques (pathologie, pharmacologie, galénique, toxicologie, santé publique, pharmacognosie, phytothérapie, dispositifs médicaux)

La législation pharmaceutique et la gestion professionnelle

La méthodologie et les techniques d'analyse

Les bonnes pratiques de laboratoires et l'hygiène-sécurité

La communication, l'anglais, l'informatique, et la sensibilisation à la vie en entreprise.

Modalités d'admission et délais d'accès :

Sur dossier de candidature et signature d'un contrat d'apprentissage chez un employeur. La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L.6222-12 du code du travail)

Candidature via la plateforme PARCOURSUP

Durée/Date de la formation :

Entre 450 et 500 heures de formation théorique par année.

De Septembre 2023 à Juin 2025.

Modalités d'Evaluation :

Partiels à chaque fin de semestre.

Validation :

Diplôme de niveau 5 (Bac+2) du Ministère Supérieur de la recherche et de l'innovation.

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences

Lieu et Contact :

Lieu : 9 rue Depoorter 59190 Hazebrouck

Contact : Mme DAUMAS, Responsable Pédagogique.

Tél : 03.28.41.96.06 poste « 5 ».

Mail : alternance@lycee-depoorter.com

Site internet : www.lycee-depoorter.com

Informations

En partenariat avec La Faculté de Pharmacie de Lille, certains cours y seront dispensés.

Contribution obligatoire de 96€ pour la vie étudiante du campus (CVEC)

7-9 RUE DEPOORTER - 59190 HAZEBROUCK

Tél : 03.28.41.96.06 poste « 5 » – Fax : 03.28.43.15.88 - E-mail : alternance@lycee-depoorter.com





Tarif de la formation :

Coût de la formation : 9523€/an au 1^{er} Septembre 2022.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné (OPCO). Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (Complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Rythme de l'alternance :

1^{ère} année :

- Tous les lundis et jeudis (suivant le calendrier annuel d'alternance, pas de cours pendant les vacances scolaires).

2^{ème} année :

- Tous les mardis et vendredis (suivant le calendrier annuel d'alternance, pas de cours pendant les vacances scolaires).

Perspectives post-formation :

Suite de parcours :

Insertion professionnelle immédiate ou poursuites d'études :

Licence professionnelle préparateur-technicien spécialisé en pharmacie / Licence science pour la santé / Licence sciences médico-sociales / Licence Ingénierie et management de la santé / Licence professionnelle qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement.

Pas de passerelle et pas d'équivalence à ce jour.

Valeurs ajoutées :

- UFA adossée au Lycée Depoorter possédant le label « Métiers de la Santé et du Social »
- Restauration possible sur place qui promeut l'innovation, l'utilisation de produits frais locaux et la démarche éco citoyenne (Mille et un repas)
- Regard bienveillant
- Valorisation des progrès
- Participation à des projets solidaires et culturels
- Accompagnement dans l'orientation

66,7% de réussite aux examens

33% de poursuites d'études

25% de taux d'interruption

100% de satisfaction

67% d'accès à l'emploi dans les six mois

Indicateurs de performance - Issus des résultats de la session 2022 du BP Préparateur en Pharmacie (1^{ère} promotion en Juin 2022)

